SELARL MIQUEL ARAS ET ASSOCIES
312 boulevard Clémenceau
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
Traitement du 2 nov. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire Judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

9179
IRFA BFC Association
10 Rue Antoine Becquerel
21300 CHENÔVE

Procédure

Nature du jugement
Redressement Judiciaire

Date du jugement
3 août 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le

Nom et qualité du signataire

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire Judiciaire
SELARL MIQUEL ARAS ET ASSOCIES
Maître Michaël ARAS
312 boulevard Clémenceau
59700 MARCQ-EN-BAROEUL